

Depuis la rue du 5 Août, la route du Traon sera interdite aux caravanes et aux campings-cars. Ce dispositif sera mis en oeuvre à partir du vendredi 15 septembre à titre expérimental afin d'en tirer les enseignements.



Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

La municipalité.



LE POINT SUR...

LE SITE DU TRAON

► Préserver et sécuriser le site du Traon

Plougoumelen possède un patrimoine remarquable qui fait la fierté et le plaisir de ses habitants.

Le Traon est un de ces joyaux qu'il faut préserver.

L'augmentation de la fréquentation du Traon, notamment en période estivale, engendre un nombre de plus en plus important de véhicules qui dénaturent le site, endommagent les bas-côtés de la route et rendent difficile l'intervention des pompiers, des ambulances et des forces de sécurité en cas d'urgence.

Numéro 9 : Mercredi 06 septembre 2023



► Aussi il a été décidé de créer une aire de stationnement naturelle.



Aménagement de l'aire de stationnement sur le site du Traon



► Il a été décidé de limiter l'accès des derniers cent mètres de la route aux seuls piétons, vélos, personnes à mobilité réduite, propriétaires de terrain et aux plaisanciers disposant d'un mouillage uniquement pour les entrées et sorties d'eau de leurs bateaux.



► L'accès des kayaks, canoës et paddles sera également possible, y compris sur bers. Une barrière-chicane sera prévue à cet effet (voir photo).

